

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T41590
Adresse du site	3, rue Servan	Hauteur	R+10 (30.74m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	22/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 320°, 60° et 190°.		
Distance des ouvrants	Entre 1m et 3m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 320° < 1V/m 60° < 1V/m - 190° < 4V/m 5G (3500) : 320° < 1V/m - 60° < 5V/m - 190° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	34.89m (Az 320°) 33.34m (Az 60° et 190°) pour les antennes à faisceau fixe 35.49m (Az 320°) 34.29m (Az 60° et 190°) pour celles à faisceau orientable		

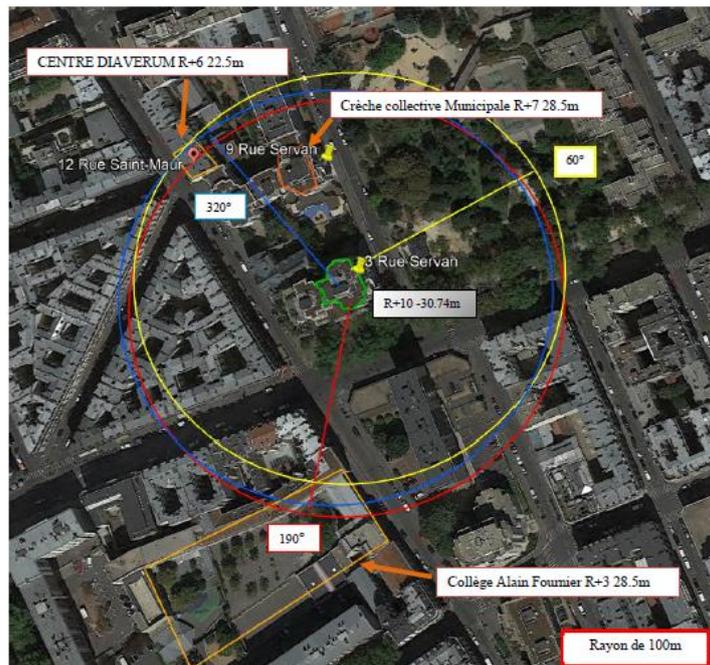
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes multibande, une antenne de 2.10m et 2 antennes de 2.80m et 3 antennes de 0.90m, Fixées sur deux (2) mâts autostables et un mât drapeau contre édicule pour le secteur 1 (S1) sur le bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, et seront donc invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	87 RUE LEON FROT 75011 PARIS	28.5m	Non	67m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	9 RUE SERVAN 75011 PARIS	28.5m	Non	22m	<2
CENTRE DIAVERUM	12 Rue Saint-Maur 75011 PARIS	22.5m	Non	95m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	87 RUE LEON FROT 75011 PARIS	28.5m	Non	67m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	9 RUE SERVAN 75011 PARIS	28.5m	Non	22m	<2
CENTRE DIAVERUM	12 Rue Saint-Maur 75011 PARIS	22.5m	Non	95m	<2

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 RUE SERVAN 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

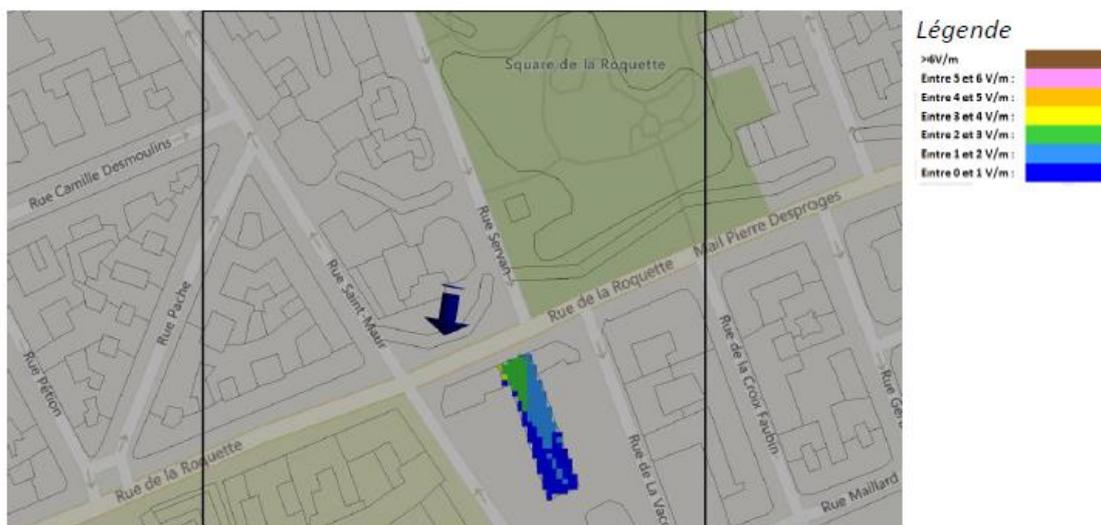
	Azimut 320°	Azimut 60°	Azimut 190°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 RUE SERVAN 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

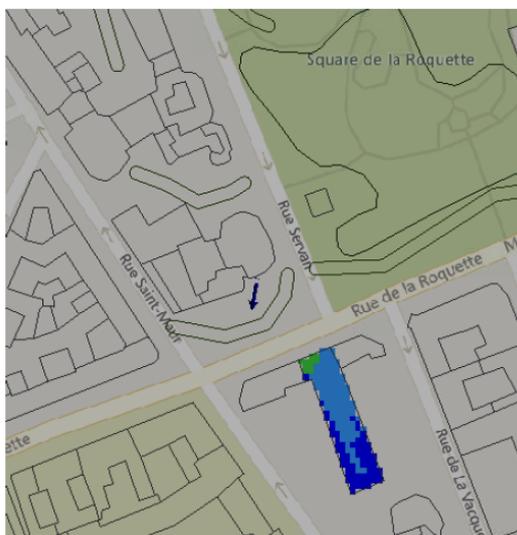
	Azimut 320°	Azimut 60°	Azimut 190°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté

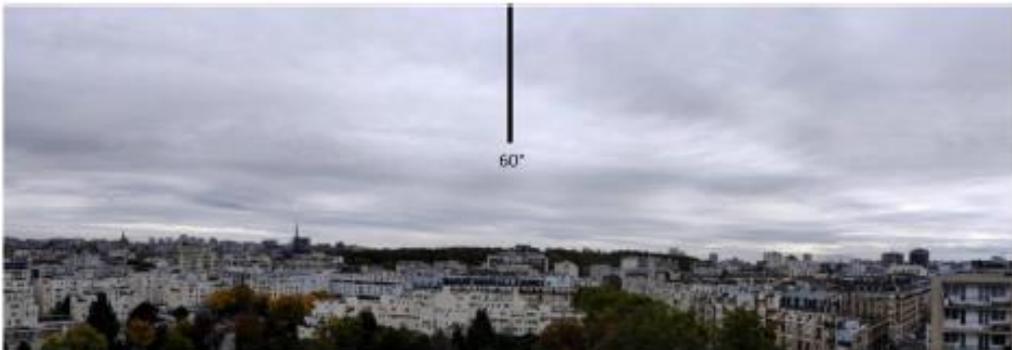


Vue des Azimuts

Secteur 1 - 320°



Secteur 2 - 60°



Secteur 3 - 190°

